

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Observatoire et Promotion du Territoire
1.22.30

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. HENRI PONS**

OBJET : Centre Régional de l'Information Géographique : subvention de fonctionnement

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'aménagement du territoire hors Marseille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le CRIGE, association créée par l'Etat et la Région en 2001, a pour objet de développer et d'organiser la production et l'utilisation de l'information géographique numérique auprès des collectivités et des établissements publics. Dans les Bouches-du-Rhône, ses actions sont conduites en partenariat avec le Conseil départemental.

L'utilisation croissante de l'information géographique dans la gestion quotidienne des territoires ainsi que le développement de la dématérialisation de cette information nécessitent la mise à disposition de référentiels récents par un acteur fiable à l'ensemble de la sphère publique.

Dans ce contexte, le Département est un utilisateur des différentes bases de données réalisées ou diffusées par le CRIGE. L'association constitue également un pôle de veille technologique sur les évolutions de ce domaine d'activité.

En 2018, le programme de travail est notamment constitué des actions suivantes :

- Production et acquisition de données avec notamment la numérisation des documents d'urbanisme, la coproduction d'une base régionale des espaces d'activité économique, le déploiement d'un guichet régional des équipements collectifs ;
- Appui et expertise auprès des acteurs de la géomatique pour l'utilisation des données de l'occupation des sols, la mise en œuvre du Plan de Corps de Rue Simplifié ou de la directive INSPIRE ;
- Coordination des différentes démarches locales en faveur des systèmes d'information géographique des collectivités et des réseaux locaux en matière d'information géographique, organisation d'un colloque national avec le SHOM sur MERIGéo et d'un séminaire sur le satellitaire ;
- Animation des pôles métiers (agriculture, forêt, urbanisme, mer-littoral) et en appui de la Région ou de l'INSEE sur les thèmes climat-air et observatoire ;

- A partir des services infrastructure des données, un appui technique sera apporté pour les nouveaux services en ligne, le géoportail, la diffusion des données de l'IGN, la mise en ligne, la collecte et la qualification des informations géographiques.

Le CRIGE sollicite une subvention de fonctionnement de 36 000 € pour équilibrer le budget prévisionnel d'un montant total de 774 000 €annexé au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la décision ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL